Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Comment Aero 145 Aegis va booster l'emploi à l'aéroport d'Avignon

Particulièrement soutenu par la CCI de Vaucluse, la Région Sud et BPI France via le plan France Relance, le projet de la société Aero 145 Aegis prévoit la création d'une société de maintenance aéronautique implantée sur la zone d'activités de l'Aéroport Avignon-Provence. Désormais entré dans sa phase opérationnelle le dossier, qui doit être présenté en détail cette semaine, table sur un investissement de l'ordre de 34M€. De quoi générer 220 emplois directs d'ici 3 ans.

Cela faisait 7 ans que les porteurs de ce projet travaillaient sur ce nouveau concept de 'guichet unique' concentrant en même lieu des activités de maintenance aéronautique comprenant des ateliers ainsi que des capacités de stockage, d'entretien, de conversion, de peinture et de déconstruction d'avions régionaux à turbopropulseurs (type ATR ou Bombardier) et moyens courriers monocouloirs (type Airbus 320 ou Boeing 737). Mais avant d'atterrir sous le ciel de Provence, ce projet a pourtant failli se poser ailleurs. D'abord en Serbie, puis en Roumanie, en Bulgarie et enfin en Espagne. Perpignan et ensuite Béziers ont également été sur les rangs ainsi que plusieurs autres endroits en France pour accueillir ce site unique en Europe.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Pourquoi Avignon ?
Si Avignon a finalement été retenue, c'est que la plate-forme aéroportuaire, avec laquelle les premiers contacts remontent à avril 2021, dispose de conditions d'accès stratégiques uniques, d'une réserve foncière importante ainsi que d'un climat idéal pour travailler sur des avions. Par ailleurs, les porteurs du projet sont également très attachés à cette région et souhaitent également apporter leur 'pierre' au développement économique du Grand Avignon. Une contribution qui prendra la forme d'un investissement de 34M€ et qui devrait générer plus de 220 emplois directs d'ici 3 ans. Côté activité, Aero 145 Aegis prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 47M€ sur 3 ans en traitant un peu plus de 300 aéronefs durant cette période.

L'activité va débuter à la rentrée
Concrètement, après avoir domicilié son siège social dans la zone de l'aéroport d'Avignon, Aero 145 Aegis vient de louer le hangar H21 ainsi qu'un autre hangar temporaire pour disposer de 2 449m2 afin de débuter son activité à partir du 1er septembre prochain. Pour cela, la société présidée par Joseph Heraief s'appuiera déjà sur une première équipe de 35 personnes. Le projet prévoit ensuite, sous réserve des autorisations de permis de construire, la réalisation de 2 tranches de hangars supplémentaires. Une première phase pour les bâtiments H1 à H4 avec une mise en service espérée mi-2024 pour atteindre une capacité d'accueil de 10 780m2 pour 170 employés et une seconde pour les hangars H5 et H6 en 2025 (pour porter l'ensemble à 14 839m2 et 221 salariés).

Un projet modèle ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Avec la création de cette offre unique de services centralisés, les responsables du projet mettent également en avant l'aspect éco-responsable de leur démarche dans un secteur plutôt montré du doigt ces dernières années pour sa gourmandise environnementale. En effet, en étant les premiers à proposer tous ces services réunis en un même lieu en Europe, Aero 145 Aegis estime que cela va permettre de réduire drastiquement les émissions de CO2 en économisant l'équivalent de 8 937 tonnes de déchets ménagers. C'est ce que génère par an une ville d'un peu plus de 25 000 habitants.

Un engagement éco-responsable

Par ailleurs, sur les 34M€ d'investissement, 5M€ le seront pour préserver l'environnement en allant au-delà des normes européennes requises dans ce secteur d'activité. Cet engagement éco-responsable se traduira ainsi notamment par la pose de 14 000m2 de panneaux photovoltaïques en toiture des futurs bâtiments, l'acquisition d'une flotte de véhicules société électriques, une gestion et un recyclage des déchets à plus de 90%, une faible consommation d'eau (activités en circuit fermé), zéro pollution gazeuse (activités en circuit fermé), une mise en place de l'Iso 14001 comme système de gestion environnementale et un objectif de certification ACA (Airport Carbon Accréditation) en 2023 en lien direct avec la direction de l'aéroport.

Nuisances résiduelles…

Côté nuisance, et c'est l'un des points forts du projet, l'activité ne devrait générer que 2 à 3 rotations d'aéronefs hebdomadaires, soit une augmentation du trafic actuel de +0,6%. Par ailleurs, le niveau sonore des avions qui seront traités sur le futur site avignonnais ne devrait pas excéder 68db, soit l'équivalent d'un lave-vaisselle.

Quant au trafic routier, c'est l'équivalent de 3 à 5 conteneurs qui devrait circuler chaque mois sur les routes de la zone. Même visuellement les promoteurs du projet assurent qu'aucune zone de parking d'avions ne sera visible depuis la périphérie immédiate de la zone aéroportuaire. Toutes les activités industrielles seront réalisées en milieu clos et fermé.

Une implantation tombée du ciel

Dans un département, classé parmi les plus pauvres de France, cette implantation apparaît comme une aubaine. C'est certainement pour cela, que le dossier a bénéficié d'un soutien sans faille de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, gestionnaire de l'aéroport, ainsi que du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, propriétaire du foncier de la plateforme aéroportuaire de la cité des papes dont il a confié la gestion à l'organisme consulaire
vauclusien.

Convaincu de la démarche, la Région vient d'ailleurs d'octroyer une aide de 400 000€ à Aero 145 Aegis. Dans le même temps, BPI France vient aussi d'accorder une subvention de 690 000€ dans le cadre du plan de l'Etat 'France relance'. Ces aides, preuves de la confiance des pouvoirs publics dans le projet, devraient ainsi permettre d'accélérer les derniers investissements afin d'acheter les premiers équipements et de procéder aux premières embauches.

Les collectivités du territoire ne devraient pas être perdantes non plus puisque le projet devrait générer 10,8M€ rien qu'en retombées fiscales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

CCI : lancement du 4e programme d’investissements d’avenir (PIA)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

L'Etat et la Région investissent conjointement dans des actions en faveur du développement des entreprises et lancent le 4e programme d'investissements d'avenir (PIA). A cette occasion, la CCI de Vaucluse organise une matinée, le jeudi 7 juillet, pour découvrir trois dispositifs complémentaires de financement.

Le programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Après le déploiement du PIA3 (10 milliards €) de 2017 à 2020, c'est au tour du programme d'investissement d'avenir PIA4.

Par ce programme, d'une valeur de totale de 20 milliards €, l'Etat et la Région investissent conjointement dans des actions en faveur du développement des entreprises innovantes. Ces actions ont pour objectif de financer des projets, individuels ou collaboratifs, d'envergure régionale, voire nationale, entrant dans les priorités régionales définies dans le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le plan climat régional. Sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables, 74M € seront mobilisés jusqu'en 2025 pour accompagner l'innovation dans les start-up et PME régionales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

A cette occasion, la CCI de Vaucluse organise une réunion, en présentiel et en visio-conférence, le jeudi 7 juillet, qui s'adresse aux entreprises industrielles. L'objectif est de prendre connaissance de trois dispositifs complémentaires de financement.

Cette matinée sera animée par Julien Fraysse, sous-préfet à la relance du Vaucluse, Bérengère Bonnaffoux, service financement aux entreprises de la Région Sud, et Mélanie Clouard de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Programme :

- Actions nationales : France relance 2030.
- L'action 'projets d'innovation' en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une aide financière permettant d'accompagner les projets de recherche et développement portés par une PME et ETI du territoire, en phase d'étude de faisabilité ou de développement.
- L'action 'projets collaboratifs R&D (I-Démo Régionalisé)' : un soutien aux projets collaboratifs de recherche et développement conduits par un consortium qui rassemble au minimum deux partenaires industriels ou de services dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche, aux effets diffusants et intégrateurs au sein d'un filière.
- L'action 'projets d'accompagnement et transformation des filières' en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un soutien à la structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D.

Jeudi 7 juillet de 9h à 10h45 au campus de la CCI de Vaucluse – inscription gratuite, mais obligatoire via le formulaire en lien ici.

J.R.

Campus CCI : Journée portes ouvertes samedi 18 juin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation et aux personnes en reconversion, samedi 18 juin de 9h à 15h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse, l'Ecole Hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta gestion et le CFA de la CCI de Vaucluse ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation (collégiens, lycéens, étudiants…) et aux personnes en reconversion.
L'objectif de cette journée portes ouvertes : informer et aider à l'orientation.
Le campus de la CCI de Vaucluse propose 30 formations du CAP au Bac +5, dans des secteurs qui recrutent en hôtellerie, restauration, commerce, management, comptabilité, santé, diététique, social, ingénierie informatique…

Samedi 18 juin de 9h à 15h, Campus de la CCI, allée des Fenaisons à Avignon.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Campus CCI Avignon : que faire sans Parcoursup ?

Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse ouvrent leurs portes aux jeunes en recherche d'orientation et aux personnes en reconversion, samedi 18 juin de 9h à 15h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les premiers résultats de Parcoursup viennent d'être publiés et bon nombre de jeunes se trouvent désœuvrés. Cette période est particulièrement anxiogène pour les parents qui peinent à comprendre les règles de la plateforme. Afin d'offrir de nouvelles perspectives à ces familles, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse rappelle qu'elle dispense sur son campus à Avignon plus de 30 formations du CAP au Bac +5, dans des secteurs qui recrutent, la plupart accessibles sans Parcoursup.
Les écoles du Campus de la CCI de Vaucluse, l'Ecole Hôtelière d'Avignon, Sud Formation Santé, Kedge Business School, Compta gestion et le CFA de la CCI de Vaucluse organisent une journée portes ouvertes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

à destination des jeunes en recherche d'orientation (collégiens, lycéens, étudiants…) et des personnes en reconversion.
L'objectif de cette journée portes ouvertes : informer, aider à l'orientation et à l'insertion professionnelle.
« Notre mandature travaille sur plusieurs axes forts dont la finalité est de faciliter l'employabilité et l'emploi, explique Céline Laget, Présidente de la commission 'Education et prospective' de la CCI de Vaucluse. Nous souhaitons notamment valoriser le monde de l'entreprise, ses secteurs et ses débouchés auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emploi afin de les guider vers les secteurs porteurs. »

Céline Laget, présidente de la commission 'Education et prospective' et Florence Hertel, directrice 'Front office' de la CCI de Vaucluse.

Plus de 30 formations du CAP au BAC +5
Restauration, commerce, management, comptabilité, santé, orthopédie, diététique, social, ingénierie informatique… la CCI propose des formations en temps plein ou en alternance via son CFA (Chambre de formation d'apprentis).
Le CFA comprend quatre pôles : un pôle hôtellerie restauration, un pôle commerce et comptabilité-gestion, un pôle santé et social, ainsi qu'un pôle ingénierie informatique.

Au programme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Visite du campus, des écoles et de la résidence étudiante. Entretiens avec les professeurs et les responsables pédagogiques, conseil sur les choix de formation, en temps plein ou en alternance. 'Plancha Party' dans les jardins du Campus. De nombreuses animations sont également prévues : dégustation de smoothies 'healthy', quizz sur la sécurité informatique, découpes artistiques et sculptures sur fruits et légumes frais…

Informations pratiques : **samedi 18 juin de 9h à 15h, Campus de la CCI, allée des Fenaisons à Avignon. Entrée libre ou sur rendez-vous sur campus.vaucluse.cci.fr**

Le BTP doit faire face à une flambée des prix des matériaux

La guerre en Ukraine a servi de révélateur à un mouvement de fonds entamé depuis de nombreux mois : l'augmentation des approvisionnements en matières premières ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Une situation qui met en péril l'ensemble du secteur du BTP dont les représentants de la Fédération du BTP 84 et de la Capeb de Vaucluse sont venus tirer la sonnette d'alarme à l'invitation du président de la CCI de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

« Bien sûr nous ne sommes pas la seule industrie touchée, mais cela impacte fortement notre activité », constate à regret Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse.
Il faut dire qu'après 2 ans de Covid le secteur s'était mis en ordre de bataille pour faire face à la reprise économique tant espérée. La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a depuis remis en cause les perspectives de croissance tant espérée jusqu'alors.
« Cela fait 3 mois qu'il y a une forte inflation même si cela commencé depuis 1 an déjà, poursuit le président de la Fédération du BTP. A part le bois, le carrelage ou les tuiles par exemple, il n'y a pas réellement de pénurie mais plutôt une telle demande, de la Chine et des Etats-Unis notamment, que les prix explosent tout comme les délais de livraison. Tout cela était déjà présent avant le conflit en Ukraine qui a eu un effet aggravant. Il ne faut donc pas croire que tout vient de cette guerre même si cela a déclenché une vraie crise dans l'énergie. » Ainsi, si l'augmentation des prix se montait à +2% en 2021, elle s'élève déjà à +9% depuis le début de l'année.

Prix des matériaux : c'est la tuile…
+10% en janvier puis +15% en mars pour les tuiles, +20% au premier trimestre pour le carrelage tout comme +50% pour les treillis soudés, +9% pour les parois de douche, +15% pour le PVC, +28% pour l'alu, +15% pour le bois, +15% pour le béton, +40% pour les enrobés ou bien encore +27,4% pour une porte en 12 mois… Des travaux publics au second œuvre en passant par le gros œuvre, tous les familles du BTP sont donc touchées par ces hausses.
« Quand on parle de ce type d'augmentation il est toujours difficile de cerner l'impact sur les chantiers, explique Christian Pons. Cependant, on peut estimer aujourd'hui que cela entraîne, tous travaux confondus, un surcoût compris entre 8% et 12% du prix de vente d'une maison par exemple. »
Une situation intenable pour des entreprises dont les marges sont actuellement comprises entre 0% et 3%.
« Ce n'est pas possible de travailler à perte alors que les trésoreries ont été asséchées par deux ans de Covid », s'alarme le président de la Fédération du BTP 84 qui demande notamment le prolongement du PGE (Prêt garanti par l'Etat).
Outre les matériaux, le secteur espère également des aides pour aussi faire face aux hausses des coûts de l'énergie, du carburant, des transports… Dans ce contexte d'incertitude difficile de se projeter en raison d'une validité des devis de plus en plus courte et des grilles tarifaires sans visibilité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

De gauche à droite : Daniel Leonard, vice-président de la Fédération du BTP84 et président de la branche TP, Christian Pons, président de la Fédération du BTP84, Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, ainsi que Philippe Herzog, président de la Capeb de Vaucluse et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat 84, ont évoqué les problématiques de la filière de la construction particulièrement frappée par la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement.

Des devis sans prix

« Beaucoup continuent de travailler en perdant de l'argent, regrette pour sa part Philippe Herzog, président de la Capeb 84 (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Il y a un vrai problème de rentabilité, il faut désormais compter 30% du montant des matériaux dans le devis. Ces coûts changent tellement que certains professionnels reçoivent des devis sans prix qui seront établi lors de la livraison ! Même, la palette est devenue payante maintenant. »

Et les professionnels vauclusiens du BTP, qui représente plus de 2 000 entreprises et plus de 12 000 emplois dans le département, de dénoncer en chœur les limites de la mondialisation pour expliquer cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

situation.
« Il y a un problème de spéculation, tout particulièrement avec l'énergie, dénonce Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. Il faut donc réintroduire la fabrication en France pour être moins dépendant de ces fluctuations. Le plan de relance du gouvernement devrait ainsi permettre de relancer la ré-industrialisation du pays. »

> « Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau.»
>
> *Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse*

Pour illustrer cette problématique, le président du BTP prend l'exemple de la conduite d'eau de grand diamètre qui a cassé à Carpentras il y a quelques jours. « Il a fallu toute la solidarité des entreprises locales pour trouver les tuyaux nécessaires à la réparation car il n'y avait pas les matériaux chez les fournisseurs. Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. Cet évènement devrait d'ailleurs inciter les collectivités à engager une réflexion sur la création de 'stock stratégique' afin de faire face à ce type d'incident. »

Quelles perspectives et quelles solutions ?
« Nous sommes tous menacés si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation, prévient Christian Pons. Les 'petits' résistent mieux mais les PME et les 'gros' peuvent être laminés en seulement quelques mois. »
Une des réponses passe par l'adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. Exit donc les « prix ferme et non-révisable ».
« Il faut pouvoir actualiser les prix, prévoir une clause d'imprévisibilité (ndlr : pour que les maîtres d'ouvrage participent aux éventuels surcoûts des matériaux) et geler les pénalités de retard », réclament les professionnels et artisans du BTP de Vaucluse.
Un début de réponse a déjà été apporté avec la nouvelle circulaire du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières. L'Insee calcule également les indices tous les 45 jours, et plus tous les 90 jours, afin d'être plus réactif sur les prix.
La Capeb et la Fédération du BTP demandant aussi la chasse aux offres 'kamikazes' avec des propositions anormalement basses provenant de gens « qui ne respectent pas les critères sociaux ». Mais tout cela concerne les marchés publics.
Côté privé, « c'est porte close, regrette Christian Pons. Les grands promoteurs nous disent 'on a déjà vendu, on ne peut rien faire'. Cela peut pourtant entraîner l'arrêt des programmes si personne ne fait l'effort de compenser une partie des surcoûts. »

> « Il faut faire émerger une intelligence locale. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Philippe Herzog, président de la Capeb 84

En finir avec les guerres de clocher
« Aujourd'hui, tout est ralenti, s'inquiète le président de la CCI de Vaucluse. Il y a d'abords eu les présidentielles, puis la nomination du nouveau gouvernement et après il y aura les législatives et les vacances. Tout sera vraiment opérationnel en septembre et au final on aura 'cramé' 2022. »
« Il faut faire émerger une intelligence locale pour répondre à ces problématiques », complète le président de la Capeb 84 qui espère « que les aides publiques seront à la hauteur des enjeux de la rénovation énergétique. »
« Dans tous les cas, il faudra être unis, les fédérations et les entreprises, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Capeb et la Fédération du BTP, se félicite Gilbert Marcelli. Les guerres de clocher c'est terminé ! Il faut que nous soyons tous alignés autour des mêmes objectifs avec la Région Sud et le Conseil départemental de Vaucluse également. »

CCI : deux rendez-vous formations pour les entreprises de Vaucluse

Le jeudi 14 et 19 avril, deux formations sont organisées à destination des entreprises par la CCI Vaucluse (Chambre Commerce et Industrie Vaucluse).

La première formation qui se tiendra jeudi 14 avril est une réunion d'information organisée dans le cadre des Matinales de la Création, en partenariat avec l'Organisme de Gestion Agréé Méditerranée. Elle portera sur les fondamentaux de l'accueil client afin de sensibiliser les porteurs de projets (créateurs et repreneurs) et les dirigeants d'entreprise de tous secteurs d'activité aux principes fondamentaux de l'accueil de la clientèle. Entre autres, les sujets abordés seront la communication verbale et non verbale et l'identification des sources de malentendu. Une formation gratuite qui prendra place de 9h30 à 12h.

Les 'Mardis de la création'
La seconde formation au coût de 25€ se déroulera mardi 19 avril à l'occasion des 'Mardis de la création', un rendez-vous bimensuel de sensibilisation organisé par la CCI Vaucluse destinées aux futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. Objectif : « arborer les questions à se poser pour réussir son projet : financements, formes juridiques, statut de micro-entreprise, développement commercial… ». Cette formation prendra place de 13h30 à 17h30 et est limitée à 8 personnes maximum.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Jeudi 14 avril. 9h30 à 12h. CCI de Vaucluse 46 cours Jean Jaurès. Avignon. . Informations et inscriptions obligatoirement à effectuer sur https://www.vaucluse.cci.fr/

Mardi 19 avril. 13h30 à 17h30. CCI de Vaucluse 46 cours Jean Jaurès. Avignon. Informations et inscriptions obligatoirement à effectuer sur https://www.vaucluse.cci.fr/

Pour plus d'information : Contact : Bénédicte Grégoire – CCI – Les Mardis de la Création
Tél : 04 90 14 10 32 – bgregoire@vaucluse.cci.fr

La CCI du Pays d'Arles interpelle les candidats à la présidentielle

Dans une lettre ouvertes aux candidats à la prochaine élection présidentielle, Stéphane Paglia, président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Pays d'Arles a adressé un vibrant plaidoyer à la reconnaissance de son territoire. A cette occasion, il interpelle notamment le futur président de la République sur la réalisation de la LEO, ce contournement Sud d'Avignon, « fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles ».

« Mesdames les candidates, messieurs les candidats à la présidence de la République, en tant que corps intermédiaire, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie se tient, depuis toujours, aux côtés de l'État et de son plus haut Représentant, débute Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles, dans la lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle 2022. À l'Appel de la France, nous nous sommes pleinement engagés dans le défi de la relance économique et de la réindustrialisation. Demain, ce défi sera vôtre et de nouveau, vous pourrez vous appuyer sur les CCI pour le déployer auprès des entreprises et au niveau des territoires. »

15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés
Rappelant ensuite les enjeux nationaux mis en avant par CCI France (investir massivement dans le développement des compétences des jeunes et des adultes, faire le choix d'une France d'entrepreneurs, développer le commerce de proximité pour reconquérir les centralités dans tous les territoires, engager dans le renouveau productif l'ensemble du tissu d'entreprises de l'industrie et des services à l'industrie, protéger les maillons clés de chaînes de valeur constituant des points forts de l'industrie française, transformer les conséquences de la crise sanitaire en atouts pour demain ainsi que soutenir l'internationalisation des PME) la CCI du Pays d'Arles a souhaité interpeller directement les candidats sur la situation de son territoire regroupant 15 700 établissements représentant plus de 37 200 salariés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Un carrefour loin de la métropole marseillaise
« Territoire à l'ouest des Bouches-du-Rhône, s'étirant le long du Rhône depuis le Vaucluse au nord, jusqu'aux rives de la Méditerranée au sud, le Pays d'Arles se singularise par sa position périphérique par rapport à la Métropole Aix-Marseille-Provence et de carrefour entre l'Europe et le bassin méditerranéen ainsi que par la présence d'espaces naturels, agricoles et patrimoniaux d'exception, poursuit Stéphane Paglia en s'adressant au futur président de la République. Le Pays d'Arles est composé d'une trentaine de communes des Bouches-du-Rhône non rattachées administrativement à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Profondément rural, le Pays d'Arles est un territoire de proximité pour ses habitants et son tissu économique. Le Pays d'Arles ne se vit pas en opposition avec la métropole marseillaise mais bien en complémentarité avec cette dernière. »

Une terre agricole, de nature, d'art de vivre, de culture et de patrimoine
« Stratégiquement placé au croisement de l'arc Italie-Espagne et de l'embouchure de la vallée du Rhône, le Pays d'Arles assure et assume un rôle de carrefour entre les nombreux flux humains et de marchandises en provenance ou à destination de l'Europe d'un côté et du bassin méditerranéen de l'autre. Territoire agricole, le Pays d'Arles l'est au plus haut point en multipliant les labels AOC, AOP, IGP, agriculture biologique… pour son riz, ses olives et son huile d'olive, son miel, son vin, sa viande de taureau et d'agneau, son foin de Crau, sa laine Mérinos… 60% de la production agricole du département y est ainsi réalisée. »

« Entre Provence et delta du Rhône, le Pays d'Arles abrite, entre autres, la dernière steppe aride protégée d'Europe constituée par la Plaine de la Crau, la plus grande zone humide de France avec la Camargue et la chaîne des Alpilles, relief émergeant tel une île entre les plaines de la Durance et du Rhône. Arles, ses arènes, son théâtre antique, sa Tour Luma impressionniste en hommage à l'œuvre de Vincent Van Gogh et ses Rencontres Internationales de la Photographie qui fêteront cette année leur 53 e édition ; Saint-Rémy-de-Provence et son site romain de Glanum ; Tarascon et son château médiéval ; les Baux-de-Provence et son aura de plus beau village perché et fortifié de France… sont autant de témoignages de sa vitalité patrimoniale et culturelle… Tout ceci n'est qu'un aperçu de l'extraordinaire richesse du Pays d'Arles qui en fait un territoire aux enjeux multiples. Ce sont ces enjeux spécifiques, à dimension nationale, qui nous préoccupent et nous poussent à solliciter vos réponses. »

> **« Vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles. »**

La crainte d'un retour du projet de fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et Aix-Marseille
« Une fois les échéances électorales passées, le projet de fusion entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, mis en stand-by, pourrait, de nouveau, être débattu et servir de modèle d'organisation territoriale pour d'autres métropoles. Au-delà de la réforme institutionnelle, ce projet nous alerte sur l'impact d'une telle décision sur les entreprises du Pays d'Arles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

Aujourd'hui, les services économiques rendus aux entreprises, la gestion des zones d'activités et la fiscalité foncière sont décidés par des collectivités territoriales qui sont au plus près d'elles, qui connaissent les réalités économiques et les spécificités du Pays d'Arles. Demain, qu'en sera-t-il ? Alors que la crise a révélé que la proximité dans les décisions politiques et fiscales était essentielle pour l'efficacité de l'action publique, vous ne pouvez pas rester sourds aux inquiétudes du monde économique du Pays d'Arles sur ce sujet. Pour vous, quel sera le devenir du Pays d'Arles, territoire de proximité, si ce projet de fusion se concrétise ? »

Au cœur des flux humains et de marchandises
« Trois infrastructures majeures, une déjà en activité et deux en devenir, vont jouer un rôle primordial dans le maintien et le développement de la position de carrefour économique du Pays d'Arles.

Le port de commerce quadri-modal d'Arles :

- les nombreux investissements effectués depuis que la CCI du Pays d'Arles le gère, lui ont permis de développer une expertise reconnue dans l'acheminement de marchandises non containérisées.

Deux objectifs pour l'avenir :

- en faire également un port à containers, véritable base arrière du Grand Port Maritime de Marseille,
- positionner le port de commerce d'Arles comme un pivot de l'économie circulaire facilitant le report du fret sur les modes de transport massifiés du fleuve et du fer.

Des mesures allant dans ce sens ont été annoncées. Ces mesures s'inscrivent dans la durée. Même si elles ne sont pas figées, le principe qu'elles érigent, à savoir le développement des transports fluviaux et ferroviaires, doit être soutenu par toutes candidates et tous candidats à la fonction suprême. Quelle sera la place des transports fluviaux et ferroviaires dans votre politique des mobilités ? »

> **« La réalisation de la LEO est fondamentale pour le développement du Pays d'Arles. »**

Contournement d'Arles et soutien appuyé à la LEO
« Tronçon manquant entre l'Italie et l'Espagne, le contournement autoroutier d'Arles apparaît comme l'unique solution pérenne face au défi d'une mobilité efficiente et durable en Pays d'Arles. Certes, cela peut paraître contradictoire d'associer 'autoroute' et 'mobilité durable' mais la situation locale justifie cette association audacieuse. Il suffit d'avoir emprunté une seule fois l'actuelle RN113 à hauteur d'Arles pour comprendre sa dangerosité, les nuisances engendrées et la pression exercée sur le territoire par cet unique point de passage du Rhône à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Les déplacements

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

humains et de marchandises doivent s'effectuer de façon optimale et les conditions actuelles de circulation autour d'Arles ne le permettent pas. Seule sa réalisation, associée aux mesures en faveur du report vers les transports en commun et les modes doux, assurera une amélioration réelle et durable de la situation. »
« La réalisation des 13km de la Liaison routière Est-Ouest LEO permettant de contourner Avignon par le sud est fondamentale pour le développement du nord du Pays d'Arles. Par sa proximité avec Avignon, ce territoire bénéficie d'un dynamisme démographique, économique et touristique fort. La LEO permettra de soutenir cette croissance, de désenclaver les communes du nord des Bouches-du-Rhône et d'assurer une meilleure accessibilité aux infrastructures majeures de transport de l'agglomération avignonnaise telles que la gare TGV et celle de fret, le port fluvial ou l'aéroport. Vous le savez, la mobilité est un maillon fondamental de l'activité, qu'elle soit agricole, artisanale, industrielle, commerciale, tertiaire ou touristique. Une mobilité entravée fragilise tout un territoire, son économie et ses emplois, c'est pourquoi nous vous posons clairement la question. Quel soutien apporterez-vous à ces deux projets d'infrastructures, majeures, pour notre territoire ? »

« Créer au Nord du Pays d'Arles un 'Rungis' du Sud. »

Attentes alimentaires et réindustrialisation en milieu naturel
« La CCI du Pays d'Arles fait partie des partenaires institutionnels et privés qui soutiennent le projet de Grand Marché de Provence de Châteaurenard. L'objectif est de créer, au nord du Pays d'Arles, un 'Rungis' du Sud qui associerait Marché d'intérêt national (Minà, producteurs locaux et transformateurs agroalimentaires. Le site est idéalement placé sur l'axe de la ligne de fret ferroviaire Perpignan-Rungis, à proximité du port de commerce d'Arles et des axes autoroutiers de la vallée du Rhône et de l'arc méditerranéen. Ce projet ambitieux est structurant pour le Pays d'Arles. Il contribuera au développement d'une filière agricole et agroalimentaire forte, aux bénéfices des habitants du territoire mais également de toute la France. Quel appui donnerez-vous à ce projet ? »

« Depuis des siècles, les habitants du Pays d'Arles ont appris à dompter la nature sauvage de leur territoire, à vivre avec les caprices du Rhône et à exploiter une terre exigeante mais généreuse. La Camargue doit affronter la réalité du changement climatique Depuis des siècles, la Camargue a été façonnée et le Rhône discipliné par l'Homme afin de permettre le développement d'activités économiques agraires, industrielles et touristiques. Face aux incertitudes, des questions se posent quant à son avenir : faut-il aller vers une re-naturalisation idéalisée ? Déconstruire ce que l'Homme a mis des générations à construire ? La sanctuariser dans son état actuel ? Assurer la continuité de son exploitation agricole et touristique par des aménagements spécifiques ?… Nous n'avons pas de réponses définitives à ces questions. »Notre rôle est de contribuer aux réflexions autour de l'avenir de la Camargue et de soutenir les entrepreneurs qui seront impactés par les choix qui seront faits. Les décisions finales, c'est vous, Mesdames et Messieurs, qui les prendrez en temps et en heure mais, quelles seront-elles ? »

« Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) qui s'applique aux principales communes du Pays

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

d'Arles va être révisé. Nous soutenons son objectif de protection des vies et des activités humaines face au risque d'inondation. Mais, ces dernières années des travaux d'aménagement et de sécurisation ont été menés. Des terrains qui, hier, étaient en zone de très forte vulnérabilité, sont aujourd'hui bien moins exposés. Nous appelons, donc, à ce que la révision du PPRI donne l'opportunité de libérer du foncier économique en Pays d'Arles, notamment dans les zones d'activités. Trois objectifs : répondre aux demandes d'implantation et de croissance des entreprises et créer, ainsi, des opportunités d'emploi pour les habitants du Pays d'Arles. En tant qu'acteur économique de l'emploi, la CCI du Pays d'Arles sait qu'une des composantes de la dynamique de la création d'emploi est la capacité des entreprises à s'investir dans un territoire. Aujourd'hui, il est difficile pour une entreprise de projeter son développement sur un Pays d'Arles sans foncier. Permettre au Pays d'Arles de prendre sa part dans la réindustrialisation de la France, soulager la pression sur la consommation des espaces naturels et agricoles et répondre aux attentes de la Loi Climat et Résilience et à ses objectifs de Zéro Artificialisation Nette en ciblant ce nouveau foncier économique de manière privilégiée sur les zones d'activités économiques. Nous vous interrogeons donc : comme les autres territoires français contraints par la nature, le Pays d'Arles doit-il, également, être contraint dans son développement économique ? »

Le Pays d'Arles, révélateur de la fragilité de l'économie touristique
« Grâce à la qualité exceptionnelle de son environnement naturel et patrimonial, le Pays d'Arles est complètement en phase avec les aspirations d'écotourisme, de tourisme expérientiel ou de 'slow' tourisme de la clientèle touristique et a pu, malgré la crise sanitaire, tirer son épingle du jeu. Cette réussite risque de n'être qu'illusoire si des solutions ne sont pas trouvées afin de rendre de nouveau les métiers liés au tourisme attractifs. Au sortir de la crise, les entreprises touristiques du Pays d'Arles sont fragilisées. Elles peinent, en effet, à recruter des travailleurs saisonniers, à leur trouver des solutions d'hébergement et éprouvent, également, les plus grandes difficultés à fidéliser leur personnel permanent. Les perspectives de reprise en sont, ainsi, profondément altérées. Cette problématique n'est pas spécifique au Pays d'Arles, mais elle y est, ici, particulièrement prégnante car le tourisme est un des principaux moteurs de l'économie locale. Comment comptez-vous vous saisir de cet enjeu primordial pour l'économie du Pays d'Arles ? »

« Voici en quelques paragraphes, mis en avant les principaux enjeux auxquels le Pays d'Arles sera confronté dans les années à venir et qu'il nous a paru nécessaire de porter à votre connaissance. Nous nous tenons, bien évidemment, à votre disposition si vous souhaitez échanger plus en avant sur ces questions et en serions honorés. La CCI du Pays d'Arles ne doute pas de l'attention, Mesdames les candidates et Messieurs les candidats, que vous apporterez à son territoire et nous vous en remercions par avance. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

La CCI Pays d’Arles aide les entreprises impactées par la crise en Ukraine

Votre entreprise souffre des conséquences de la guerre en Ukraine ? Le réseau des Chambre de commerce et d’industrie (CCI) se mobilise et la CCI du Pays d’Arles vous ouvre les portes de sa cellule d’appui. Celle-ci a déjà aidé les entreprises par le passé, notamment celles qui ont été impactées par la crise sanitaire.

Pour ce faire, la CCI du Pays d’Arles prend en compte les difficultés que traversent les entreprises pour les conseiller et les accompagner au mieux grâce à des webinaires spéciaux ou encore des équipes mobilisées.

Toute information supplémentaire au 04 90 99 08 08 ou par mail à l’adresse celluleappui@arles.cci.fr

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

La CCI veut faciliter les synergies entre les entreprises vauclusiennes

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de réunir près d'une quarantaine d'entreprises locales lors de sa dernière rencontre 'Synergies inter-entreprises'. L'événement, qui s'est tenu au Paradou Best Western à Montfavet, visait à proposer un atelier de détection pour les entreprises afin de devenir actrices de l'économie circulaire locale.
Cette démarche collaborative est mise en place dans le cadre d'un Programme territorial synergies inter-entreprises (PTSI) ayant pour objectif de « créer un vaste réseau d'entreprises multi-sectoriel créateur d'opportunités » ainsi que de « faciliter la coopération entre les acteurs des territoires par la mise en place de synergies aux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Toutes les ressources, matérielles et immatérielles, sont concernées par ce programme (énergie, déchets, eau, expertise, logistique, services, infrastructures, etc.).

Promouvoir une économie circulaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 décembre 2025

« Le monde économique est un acteur majeur pour réaliser les transformations nécessaires notamment en faisant évoluer le modèle économique des entreprises qui s'inscrivent de plus en plus dans une logique d'économie circulaire, explique Dominique Damiano, membre titulaire de la CCI de Vaucluse et président de la commission 'Proximité, coopération territoriale et économie circulaire. Achats durables, éco-conception, écologie Industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage, font partie des composantes de la transition écologique dans lesquelles les entreprises se sont engagées durant cet atelier. »

Une restitution pour concrétiser la démarche
Organisé en partenariat avec le Grand Avignon, Luberon Sorgues Entreprendre, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, ce premier rendez-vous était destiné à toutes les entreprises du territoire sauf celles du secteur tertiaire. Un atelier de restitution, avec les mêmes entreprises sera organisé en avril, afin de concrétiser la démarche.

Référent technique CCI de Vaucluse : Nathalie Duchozal, responsable 'Environnement et développement durable' au 04 90 14 87 30 – 06 15 32 26 52